



HAL
open science

Une science pour le droit à la ville des classes socio-territoriales

Yves Jouffe

► **To cite this version:**

Yves Jouffe. Une science pour le droit à la ville des classes socio-territoriales. CIST2011 - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Nov 2011, Paris, France. pp.219-223. hal-01353354

HAL Id: hal-01353354

<https://hal.science/hal-01353354>

Submitted on 11 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une science pour le droit à la ville des classes socio-territoriales

AUTEUR

Yves JOUFFE, Universidad de Chile (Chili)

RÉSUMÉ

L'étude conjointe de la mobilité quotidienne et des rapports affectifs et pratiques à la maison et au quartier d'habitation révèle des cohérences, tant à Paris dans le cas des intérimaires qu'à Santiago du Chili chez des ménages modestes d'un quartier chargé d'histoire militante. Non seulement les projets et les mobilités s'expliquent mutuellement, mais ils font sens pour les personnes. Le rapport au territoire de vie et le rapport à la vie en société ne font plus qu'un. S'articulent ici les configurations proprement spatiales d'accessibilité et de mobilité à des configurations proprement sociales de capitaux de diverses natures et d'aspirations familiales et professionnelles. La configuration sociale s'avère finalement tant liée à la configuration territoriale que l'usage du concept de classe socio-territoriale paraît pertinent. L'impératif du droit à la ville des différentes classes surgit alors comme objectif pouvant structurer une nouvelle science du territoire.

ABSTRACT

Jointly studying the daily mobility and the affective and practical relationship to the house and neighbourhood reveals much consistency, in the case of Parisian temp workers and of low-income households of a neighbourhood steeped in militant history in Santiago, Chile. Not only projects and mobilities explain one another, but they also make sense for the people. The relationship to life area and the relationship to social life just make one. Spatial-specific configurations of accessibility and mobility combine with social-specific configurations of diverse types of capital and family and professional aspirations. The social configuration appears to be so linked to the spatial configuration that using the concept of socio-territorial class seems to be relevant. The demand of the right to the city to be granted to the different classes emerges then as an objective able to structure a new science of territory.

MOTS CLÉS

Mobilité quotidienne, projet de vie, territoire individuel, classe sociale, droit à la ville, science du territoire.

INTRODUCTION

Les façons de se déplacer des individus, les types d'espaces résidentiels dont ils rêvent, et leurs aspirations sociales sont étroitement imbriquées. Ces trois éléments s'expriment conjointement dans les discours et les pratiques individuels. Ils se comprennent comme un tout. Ce tout peut se décrire avec le concept de classe socio-territoriale. Celui-ci appelle le dépassement d'une explication essentiellement spatiale de la structuration de la société au profit d'un regard à la fois compréhensif et opérationnel fondant le territoire collectif de l'action à partir des territoires individuels de vie.

1. UNE SOCIÉTÉ LIÉE AU TERRITOIRE QU'ELLE DESSINE

Mobilité quotidienne et projets de vie des intérimaires franciliens

L'étude conjointe de la mobilité quotidienne et des rapports affectifs et pratiques à la maison et au quartier d'habitation révèle des cohérences. Comme d'autres recherches (Le Breton, 2010 ; Mathieu et al., 2004 ; Ramadier, 2002), nous avons pu rechercher et mettre en évidence les rapports systémiques entre les différentes échelles de l'action individuelle, tant à Paris dans le cas des intérimaires qu'à Santiago du Chili chez des ménages modestes d'un quartier chargé d'histoire.

Les échelles spatio-temporelles de l'action sont effectivement logiquement liées par l'adaptation réciproque des fins et des moyens : la fin justifie les moyens mais s'adapte aussi aux moyens. Les décisions invisibles qui accompagnent chaque déplacement et écartent les ornières sous le pas pressé du piéton constituent le moyen de l'organisation des activités de chaque jour. Cette organisation tactique s'adapte donc à la capacité à éviter les ornières et à trouver des « solutions de déplacement ». En même temps elle la construit ou déconstruit. Enfin, elle permet et contraint à la fois les stratégies à plus long terme liées à la carrière professionnelle, à la construction familiale et à la fondation de la maison (Jouffe, 2010).

Mobilité quotidienne et projets de vie des périurbains modestes de Santiago du Chili

Les correspondances entre les différentes échelles ont été observées chez une trentaine d'intérimaires franciliens de Villepinte et Saint-Quentin-en-Yvelines interrogés en 2005. Un dispositif d'observation similaire, mais délaissant les « solutions de déplacement », fut mis en place en 2008 auprès d'une quinzaine d'habitants de Conchalí dans la banlieue nord de Santiago. Leur quartier gagné de haute lutte il y a 30 ans bénéficie aujourd'hui d'une reconstruction aidée des logements à leur emplacement d'origine.

Les entretiens montrent également la cohérence entre les mobilités quotidiennes et les projets de vie (Jouffe, 2011). D'un côté, les déplacements se structurent entre mobilité métropolitaine et repli dans le quartier, c'est-à-dire à deux échelles opposées : l'agglomération et le voisinage. De l'autre, les projets de vie apparaissent au travers de l'analyse du rapport à la maison et au quartier. Ce rapport s'ancre dans le temps long de la trajectoire résidentielle et complète le temps court des déplacements quotidiens. Il lie un passé d'épreuves, un présent constatant la dégradation des lieux, et un futur marqué par la reconstruction en cours. Les discours évoquant ce rapport au lieu de vie révèlent des points communs à l'échelle de l'échantillon. Certaines dimensions fortes des projets dans le lieu de vie opposent plus clairement les personnes interrogées en deux groupes typiques. Et ces groupes correspondent globalement aux deux types de mobilités quotidiennes.

Configurations territoriales entre métropole et quartier

La mobilité métropolitaine correspond ainsi à une disposition à déménager dans un autre quartier, la maison étant un capital vendable, à une réserve vis-à-vis des voisins au bénéfice d'amis dispersés dans la ville, et à une espérance dans l'ascension sociale, notamment au travers de l'éducation de l'enfant unique qui quittera le quartier. Le repli dans le quartier désigne au contraire un attachement pour la maison définitive et pour le quartier, un soin pour les relations de voisinage et surtout pour la parentèle qui vit à proximité, et l'espoir de renforcer la communauté familiale, notamment en ayant une descendance nombreuse qui restera dans le quartier. Ces deux ensembles de traits portant à la fois sur la mobilité quotidienne et les projets liés au lieu de vie permettent

de définir des territoires individuels fondés sur les pratiques et les discours des individus. Ils constituent en ce sens des « configurations territoriales ».

2. UN SAVOIR TERRITORIAL DE LA SOCIÉTÉ

La mobilité métropolitaine et le repli dans le quartier ne correspondent précisément qu'à quelques personnes mais constituent des types dont les diverses combinaisons permettent de décrire l'ensemble des configurations observées. Cette capacité descriptive rappelle le pouvoir explicatif du lien logique entre mobilité et projet. Mais le discours des personnes rencontrées n'évoque nul lien causal. Ce n'est donc pas la causalité explicative mais un sens à comprendre qui intègre les multiples dimensions du rapport des individus à leur territoire.

Classes socio-territoriales

L'analyse des configurations territoriales révèle par ailleurs une pertinence du ménage comme unité d'analyse du fait de la reproduction de ces configurations au sein des ménages si sont prises en compte les variations de configurations tout au long de la vie. En effet, la même évolution est observée au sein des quatre ménages de l'échantillon, d'une mobilité métropolitaine comme jeune adulte vers un repli dans le quartier au fur et à mesure que les années passent. De plus, les sous-types particuliers de replis se reproduisent au sein de ces ménages. Cette forme de reproduction sociale renvoie au concept de classe sociale en supposant l'existence de capitaux sous-jacents qui se reproduiraient de génération en génération.

Toutefois, ces configurations lient les configurations proprement spatiales d'accessibilité et de mobilité à des configurations proprement sociales de capitaux de diverses natures et d'aspirations familiales et professionnelles. La configuration sociale s'avère tant liée à la configuration territoriale que l'usage du concept de « classe socio-territoriale » paraît pertinent. De plus, les capitaux qui fondent la reproduction de ces classes constitueraient alors un « capital territorial » à caractériser.

Vers une typologie

Les configurations territoriales se rapprochent des classes usuellement nommées populaire et moyenne, définies ici par la primauté de différents types de capitaux liés à différentes aspirations sociales. La classe populaire valorise et entretient le capital social local (Retière, 2003), à savoir les soutiens entre voisins et parents, afin de maintenir une vie digne. La configuration territoriale correspondante est donc le repli dans le quartier. La classe moyenne s'appuie sur ses capitaux individuels comme l'argent et les qualifications professionnelles afin de progresser dans l'échelle sociale. Les ressources de la mobilité quotidienne comme le rapport au territoire de la mobilité métropolitaine renvoient aux capitaux et aspirations respectifs de cette classe.

Par ailleurs, l'évolution au long de la vie et la reproduction au sein des ménages conduit à souligner les deux dimensions individuelle et familiale de ces classes. Les classes correspondant aux configurations typiques seraient la « classe populaire-vécinale » et la « classe moyenne-métropolitaine », tandis qu'une « classe moyennisée » (Salcedo, 2010) permettrait de décrire les oscillations entre les deux configurations, vers la mobilité métropolitaine au changement de génération et vers le repli dans le quartier au changement d'âge (Jouffe, 2011).

À partir du cas des familles modestes de Santiago, les classes socio-territoriales qui s'esquissent s'organisent donc selon des modalités complexes qui correspondent aux trajectoires combinées des membres des ménages entre les deux types extrêmes observés. Cette relative complexité malgré la petitesse de l'échantillon annonce les

réserve sur la validité des classes ici construites mais aussi la difficulté future à représenter de manière opératoire des collectifs plus importants.

3. UNE SCIENCE POUR LE DROIT À LA VILLE

Défi méthodologique

Ce regard individuel qui appréhende de manière compréhensive le rapport aux lieux de vie des différents membres d'un ménage appelle sa connexion à un regard englobant des collectifs plus importants. Cette intégration des échelles d'analyse permettrait d'éprouver la capacité descriptive et explicative du concept de classe socio-territoriale et, le cas échéant, de le mettre en branle dans des actions de transformation conjointe du territoire collectif et de la société qui le crée. Une telle transformation se donnerait à voir au travers d'instances de décision collective nécessairement territoriales, c'est-à-dire inventées au travers des concepts ici discutés qui participent à la construction théorico-pratique de l'idée de territoire.

La difficulté à dépasser est alors la constitution d'une connaissance territorialisée des territoires individuels, c'est-à-dire avec une densité et une étendue pouvant susciter une représentation du territoire collectif de décision, en particulier aux échelles du quartier et de la métropole. Si ce défi peut être relevé, la difficulté suivante, également méthodologique, sera l'organisation des données collectées en un système lisible, a priori complexe au vu de la diversité des populations des métropoles et de la diversité des classes représentant notre petit échantillon chilien.

Objectif socio-politique

Ce second défi né dans la diversité trouve déjà sa formulation comme demande sociale au travers du mouvement global pour le droit à la ville, c'est-à-dire l'intégration juste et démocratique des divers collectifs urbains (Sugranyes et Mathivet, 2010). Ceux-ci pourraient alors trouver une forme opératoire au travers du concept de classe socio-territoriale. Cet écho renouvelé de l'appel d'Henri Lefebvre (1968) à la classe ouvrière aujourd'hui fragmentée pourrait devenir une exigence tout sauf théorique et un objectif socio-politique structurant d'une naissante science du territoire. Celle-ci viserait par conséquent, non la consolidation conceptuelle, simple moyen nécessaire, mais l'innovation méthodologique au service de l'impératif socio-politique du droit à la ville, droit à appliquer aux différentes classes socio-territoriales et à étendre aux nouvelles échelles supra-urbaines des interactions individuelles.

Dans ce cadre, la discipline de l'aménagement pourrait non pas absorber les prétentions de cette nouvelle entité, mais y trouver l'occasion d'un redéploiement, au-delà des besoins des acteurs institutionnels qui orientent et limitent ses questionnements. La putative science du territoire ne saurait alors faire l'économie d'une réflexion sur son économie et ses liens aux demandes sociales nécessairement antagonistes.

REFERENCES

- Jouffe, Y., 2011, « Las clases socio-territoriales entre movilidad metropolitana y repliegue barrial. ¿Tienen los pobladores pobres una movilidad de clase? », Revista Transporte y Territorio, 4, 84-117. ISSN: 1852-7175. URL: <http://www.rtt.filo.uba.ar/RTT00406084.pdf> Consulté le 27 mai 2011.
- Jouffe, Y., 2010, « La paradoxale mobilité des travailleurs précaires : vers de nouvelles inégalités ? », in Massot, M.-H. (dir.), « Mobilités et modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien », L'Œil d'Or, Paris, 2010, 139-153.
- Le Breton, É., 2004, « Les épreuves de la dispersion, Recherche exploratoire sur les expériences individuelles de la société dispersée », Predit 2002-2006, Rapport final, juin. 170 p.

Lefebvre, H., 1968, « Le Droit à la ville ». Paris: Anthropos.

Mathieu, N., Morel-Brochet, A., Blanc, N., Gajewski, P., Grésillon, L., Hebert, F., Hucy, W. et Raymond, R., 2004, « Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé », *Strates* [En ligne], 11. URL: <http://strates.revues.org/document430.html>. Consulté le 7 mai 2009.

Ramadier, T., 2002, « Rapport au quartier, représentation de l'espace et mobilité quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-Ville : Espaces modes d'emploi », *Espaces et sociétés*, 108-109, 111-131.

Retière, J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*. Vol. 16, N° 63. Troisième trimestre. 121-143.

Salcedo, R., 2010, « La complejización identitaria de la pobreza urbana chilena », *Proposiciones*, 37, 107-114.

Sugranyes, A. et Mathivet, C. (ed.), 2010, « Villes pour toutes et tous. Propositions et expériences pour le droit à la ville », Ediciones HIC (Habitat International Coalition), Santiago, Chile, p. 45-58, mars. Publié en espagnol, anglais, français et portugais. URL : <http://www.hic-net.org/document.php?pid=3851> Consulté le 15 juillet 2011

AUTEUR

Yves **Jouffe**

Instituto de la Vivienda

Universidad de Chile, Santiago du Chili

yves.jouffe@gmail.com